

Avis de constitution

SOCIETE « SCONVEGE IMMOBILIER » en abrégé « SCIM »

Siège ABIDJAN, COCODY ANGRE MAHOU, PRES DU  
LYCEE MODERNE TECHNIQUE LE MAHOU, Lot 763, Ilot 72

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/03/2025 , et enregistrés au CEPICI le 04/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SCONVEGE IMMOBILIER » en  
abrégé « SCIM »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Promotion et Gestion Immobilière
- Vente de Terrain et Maison
- Aménagement Foncier
- BTP, Génie civil
- Electrification Rurale
- Tous Travaux de Bâtiments
- Prestations Diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, COCODY ANGRE MAHOU, PRES DU  
LYCEE MODERNE TECHNIQUE LE MAHOU, Lot 763, Ilot 72

Dirigeant(s) Mme TEBI EPSE NIAMIEN APO MONIQUE  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02625 du 26/05/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°32139/GTCA/RC/2025 du 26/05/2025

